



La Voie de la 2^{ème} DB

Marche à suivre pour l'acquisition des panneaux

L'installation de panneaux descriptifs à proximité de la borne sont destinés, d'une part, à donner une vue d'ensemble du parcours historique de cette grande unité blindée d'août à novembre 1944 (*panneau générique*), d'autre part à présenter les faits qui se sont déroulés dans la commune (*panneau spécifique*). NB : Un troisième panneau peut, aussi, mettre l'accent sur un fait, une unité ou un personnage de la 2^{ème} DB particulièrement emblématique du lieu : c'est par exemple le cas à Saint Martin de Varreville qui a souhaité rendre un hommage particulier aux Rochambelles.

1- Description des Panneaux :

- Le panneau générique :



VOIE DE LA 2^E DIVISION BLINDÉE

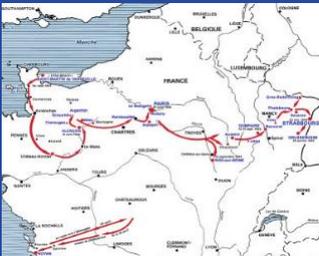
DE LA NORMANDIE À L'ALSACE DE LA MANCHE AU RHIN



1^{er} août 1944, Saint-Martin de Varreville, plage Utah Beach.



La Voie de la 2^{ème} Division Blindée retrace l'itinéraire de cette glorieuse division française depuis Saint Martin de Varreville en Normandie jusqu'à Strasbourg en Alsace. Elle fut la première grande unité constituée de la France Libre à débarquer en France. Le 1^{er} août 1944, les premiers éléments débarquèrent à Saint Martin de Varreville, avec le général Leclerc à leur tête, sur la plage de Utah-Beach, là même où la 4^{ème} Division d'infanterie américaine avait débarqué le matin du 6 juin 1944. La 2^{ème} Division Blindée était alors l'une des divisions formant partie de la 3^{ème} Armée américaine sous le commandement du général Patton.



En retrouvant la terre de France, quatre années après l'avoir quittée, ces femmes et ces hommes qui avaient refusé la défaite de 1940 et dont certains avaient combattu en Afrique allaient réaliser une véritable épopée.

En mars 1941, le général Leclerc avait juré avec ses hommes «*de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg*».

C'était le serment de Koufra... Ils libérèrent Strasbourg et allèrent au-delà jusqu'au cœur même du national-socialisme, au nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.

En suivant la Voie de la 2^{ème} DB, matérialisée par les bornes du Serment de Koufra, vous pourrez découvrir des lieux chargés d'histoire, les lieux de la LIBÉRATION.

26 août 1944, Paris, place de l'Étoile.



24 novembre 1944, Strasbourg, place Kléber.



Informations : www.2edb-leclerc.fr

QR Code à scanner...
L'histoire au bout des doigts !



www.voiedela2edb.fr

Caractéristiques du panneau :

- Dimensions : ~~126 x 96 cm~~ 120 x 80 cm
- Support : Dibon 5 mm
- Impression : Quadrichromie

1.2. Le panneau spécifique (exemple) :

**VOIE DE LA 2^E DIVISION BLINDÉE
HERBSHEIM**

Les combats pour la libération de la commune d'Herbsheim se déroulent du 1^{er} janvier 1944 au 13 janvier 1945.

Accueil 2^e DB.
Après avoir libéré Strasbourg, la 2^e DB reprend sa progression vers le Sud sur trois axes principaux, pour participer à la réduction de la poche de Colmar. Le 1^{er} décembre, le sous-groupe Cantarel, s'élance vers le Sud en direction d'Herbsheim.

La section de cinq chars du lieutenant Robert Galley du 501^e RCC progresse en tête.
Peu avant l'entrée du village, le « Libye », char de tête, est atteint à deux reprises, par chance aucun membre de l'équipage n'est tué.
La 2^e section de chars et des fantassins du RMT tentent sans succès de déborder de part et d'autre. Vers 12h00, le commandement ordonne la suspension de l'attaque et le sous-groupe se replie pour la nuit.
Le lendemain, l'attaque reprend vers 8h00 du matin. Le char « Kila » est venu remplacer le « Libye » dont l'épave fume toujours. Un violent tir de mitrailleuses et d'obus s'abat sur le détachement qui compte plusieurs blessés.
La section Grandpierre du 13^e Bataillon du Génie, se porte alors en avant pour déminer, sous le feu, l'accès au village. Sa première escouade est décimée par un coup direct sur le half-track qui la transportait, la seconde escouade est en partie anéantie lors des opérations de déminage. En une demi-heure, sur 32 hommes, la section Grandpierre, compte 11 tués et 11 blessés évacués par les Rochambelles.

Mais la route est ouverte et les fantassins du RMT entrent dans le village suivis par les chars de la 1^{re} compagnie et les sapeurs survivants.
Le char « Narvik » reçoit une roquette de mortier sur la plage avant. Les Allemands qui se relient font sauter le pont de la rivière « Zombs ».

C'est alors que le sergent-chef de Schampelaere, venu poster son char près du pont, est tué d'une balle dans la tête. Il sera fait Compagnon de la Libération à titre posthume.

Durant les combats, soixante soldats allemands sont tués. Côté français, une soixantaine de tués et de blessés parmi les « gars de Leclerc ».
Les jours suivants, le village dont plusieurs maisons du village ont été incendiées, est occupé par la 33^e batterie du 64^e RADB.

Durant la première quinzaine de décembre, plusieurs unités de la 2^e DB se succèdent dans le village avant qu'elles ne soient relevées par la 1^{re} DFL.

Entre le 7 et le 12 janvier, une contre-offensive allemande vise notamment les villages de Friesenheim, Obenheim et Herbsheim tenus par le BM 24 et le Bataillon d'Infanterie de Marine du Pacifique soutenus par le 1^{er} RA et le 8^e RCA.
Assiégés plusieurs jours, les Français se défendent courageusement jusqu'à leur relève par un bataillon de la Légion étrangère.

Le village est définitivement libéré le 13 janvier 1945.

3^e section de l'aspirant Granpierre de la 4^e Compagnie du 13^e Bataillon du Génie, morts pour la libération d'Herbsheim, le 2 décembre 1944

sergent Guy-Paul Moulin, sergent Georges Pierron, caporal Raymond Faucon, sapeur Ben Amar Bengoudira, sapeur Bernard Courroux, sapeur André Follard, sapeur Albert Hery, sapeur Luden Behar.

Le centre du village après les combats de janvier 1945. Après Hatten, dans le Nord de l'Alsace, Herbsheim a été la commune la plus sinistrée.

QR Code à scanner...
L'HISTOIRE au bout des doigts!

www.voiedela2edb.fr

Caractéristiques du panneau : idem que le panneau générique

2- Procédure d'acquisition :

Si vous souhaitez implanter le panneau générique ou faire réaliser un panneau spécifique, vous devez **prendre contact** avec la FMLH (voir ci-dessous).

2.1. Panneau générique :

Offert par la FMLH à toute commune qui acquiert ou a déjà acquis une borne. Le modèle est celui présenté qui a été approuvé par la Comité historique et sera le même tout au long de la Voie. Vous pourrez, au choix,

- demander à la FMLH de faire réaliser l'impression par un artisan avec lequel elle travaille, le coût du transport étant à votre charge.

- faire réaliser cette impression par vos services techniques s'ils en ont la capacité, ou par votre imprimeur habituel. Dans ce cas, vous recevrez le fichier informatique de la maquette.

2.2. Panneau spécifique,

La procédure pour le panneau spécifique comporte les phases suivantes :

- Le projet de panneau spécifique de la commune,
 - La participation de la FMLH à l'élaboration du panneau,
 - La conception du panneau,
 - Le bon à tirer,
 - La réalisation du panneau spécifique
 - L'inauguration du panneau.
- **Projet de la commune** : tout d'abord, la Commune propose, si possible, à la FMLH un texte et des illustrations (logo, photos d'époque, etc...) pour composer son panneau spécifique.
 - **Participation de la Fondation au projet**: le comité historique de la FMLH valide le texte et les illustrations, si besoin propose des modifications voire un projet proprement dit, si la commune ne peut le faire, et lui transmet l'ensemble du projet.
 - **Conception du contenu du panneau** : la commune confirme la proposition du comité historique. La Fondation adresse au prestataire de service la réalisation de la maquette du panneau.
 - **Le bon à tirer** : La FMLH transmet à la commune la maquette du panneau spécifique ainsi réalisée. La commune fait part de ses remarques et observations éventuelles en retour jusqu'à l'accord définitif par un système de navette. La commune doit notamment veiller à la bonne orthographe des textes (Noms propres, toponymes etc.). Il appartient alors à la commune de donner le **bon à tirer** à la FMLH.
 - La commune choisira le **mode de fabrication** du panneau, soit,

- en confiant la réalisation du panneau à un artisan de la FMLH qui le fera envoyer à la commune (les frais de transport seront à la charge de la commune)
 - en le faisant réaliser par un imprimeur de son choix (fichier-maquette définitif mis à la disposition de la commune).
Exemple en Alsace : POINT CARRÉ 2 rue Ettore Bugatti, 67201 ECKBOLSHEIM accueil@pointcarre67.com
- **Date prévue de l'inauguration** : La commune doit communiquer la date prévue d'inauguration à la FMLH.

Nota : EN AUCUN CAS, les communes ne doivent prendre contact avec le prestataire ou le fabricant directement pour la commande d'un panneau. Le correspondant désigné de la FMLH est l'unique interlocuteur pour les demandes et les confirmations de commandes.

3- Prix – Transport - Installation :

3.1. Panneau générique :

- Prestation et conception d'un panneau générique, droit de diffusion : **offert**
- Frais d'envoi, à **charge des communes** (si réalisation par FMLH)

3.2. Panneau spécifique :

- Conception d'un projet de panneau spécifique selon indication de contenu : choix texte et iconographie architecture... : **offert**
- Réalisation graphique d'un panneau spécifique : modélisation, détourage, mise en page, polychromie et nettoyage des photos d'archives, mise au format : **200 €**

3.3 Total pour l'ensemble

- panneau générique + panneau spécifique : **200 €**
- Frais d'envoi en sus, (de l'ordre de) : **100 €**
- TVA non applicable pour notre prestataire art. 2938 du CGI

3.4 Installation :

L'installation du ou des panneaux est à la charge de chaque commune ainsi d'ailleurs que le choix du mobilier urbain dans lequel les panneaux vont s'insérer.

4- Commandes 2021

Les communes doivent prendre en compte les délais de fabrication des panneaux. Toutes commandes trop tardives pourront être refusées en raison des commandes en cours et des contraintes techniques évaluées à 1 mois minimum pour le panneau générique et à 3 mois pour le panneau spécifique.

5- Votre interlocuteur à la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque

Le correspondant attribué de la FMLH pour ce qui touche à la « voie de la 2°DB » :

- **Lt-Colonel (H) Hervé BLASQUEZ,**
 - courriel : voiedela2edb@2db-leclerc.fr
- Suppléance : **Secrétariat de la Maison de la 2^e DB**
 - téléphone fixe : 09 65 37 47 06
 - courriel : contact@2db-leclerc.fr